

MÉTIERS**Près de la moitié des directeurs d'EHPAD prêts à rendre leur tablier !**

C'est l'enseignement le plus marquant de l'enquête flash réalisée mi-septembre par la Fnadepa, à laquelle un peu plus du quart de ses 1 400 directeurs adhérents a répondu : 43 % des directeurs des établissements et services pour personnes âgées envisagent de quitter leur métier à court ou moyen terme. Parfaite illustration de la crise « d'une gravité inouïe » que vit le secteur, ce chiffre est « extrêmement inquiétant », commente le président de la Fédération, Jean-Pierre Riso. Autres signaux d'alerte : les directeurs font désormais valoir leur droit à la retraite sans attendre, quand auparavant ils repoussaient l'échéance de quelques années ; le nombre de postes vacants est « ahurissant dans la fonction publique hospitalière. »

Inutile de chercher bien loin les causes de cette « lassitude » et de cet « épuisement » des directeurs, qui n'entrevoient « pas de perspectives d'évolution à court terme. » Près de neuf directeurs de structures pour personnes âgées sur dix (89 %) font face à un manque de personnel, principalement d'aides-soignantes, d'infirmières et d'AES-AMP-ASH. Résultat : 46 % des EHPAD déclarent fonctionner en mode dégradé. La pénurie de professionnels affecte directement la qualité d'accompagnement des usagers. En établissement, 25 % des EHPAD et résidences autonomie sont ainsi contraints de geler les entrées. Selon l'enquête de la Fnadepa, quatre lits sont fermés en médiane. A domicile, 33 % des services n'honorent pas intégralement les plans d'aide des bénéficiaires de l'APA, obligés de réduire le nombre d'heures d'intervention.

Ces difficultés humaines se doublent de difficultés économiques. Ainsi, 78 % des directeurs répondants déplorent une insuffisance de financement des mesures salariales décidées par l'Etat, représentant un total de 1 12 000 € en moyenne par EHPAD (Sécur 1, Sécur 2 et prime grand âge cumulés). Une enquête menée par la Fnaqpa auprès de 60 établissements en Rhône-Alpes parvient quasiment au même résultat : 75 % ne bénéficient pas d'un financement intégral des mesures arrêtées par l'Etat. Couplée à une inflation record (+ 14 % en moyenne dans les établissements et services) et à un taux d'évolution du tarif hébergement pour 2022 inférieur à 2 % pour 92 % des répondants à l'enquête de la Fnadepa, cette insuffisance de financement se solde par une équation budgétaire insoluble. De fait, 85 % des directeurs prévoient un déficit budgétaire d'ici la fin de l'année. Jean-Pierre Riso craint la faillite de certains établissements et « des regroupements plus ou moins forcés. »

Les résultats de l'enquête flash de la Fnadepa ont été présentés le 4 octobre, à l'occasion de la mobilisation nationale organisée par la Fédération, qui a rassemblé plus de 18 000 participants (professionnels, personnes âgées, familles, bénévoles...) dans les établissements et services pour personnes âgées autour du slogan : « Les vieux méritent mieux ! ». La Fnadepa exige des mesures urgentes et invite le gouvernement à présenter, « dans les plus brefs délais », un projet de loi Grand âge doté de 10 milliards d'€.

A l'inverse de l'AD-PA et de la Fnaqpa, la Fnadepa refuse donc de participer au Conseil national de la refondation (CNR) « bien vieillir », lancé le 11 octobre par le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées sous l'appellation « La Fabrique du bien vieillir », qui doit déboucher sur une feuille de route en mai 2023 ⁽¹⁾. Ne voulant pas fermer la porte au dialogue, l'AD-PA et la Fnaqpa réclament, elles aussi, « un plan d'urgence pour le grand âge, vite ! » Les deux organisations privilégient un autre mode d'action. En juin, elles ont entamé un tour de France pour alerter les pouvoirs publics, notamment les départements, « sur la situation intenable dans le secteur de l'aide aux personnes âgées. »

La Fnadepa appelle le gouvernement à prendre « 10 mesures prioritaires », notamment dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2023. Priorité des priorités pour son président : le lancement d'un plan Marshall pour recruter 100 000 nouveaux professionnels, à domicile et en établissement, au cours des cinq prochaines années. Jean-Pierre Riso préconise la création de 20 000 postes dès 2023 : 15 000 recrutements en établissement, soit en moyenne 2 postes par EHPAD, et 5 000 à domicile. « Insuffisants », les 3 000 postes inscrits au PLFSS 2023 « ne sont pas de nature à créer une dynamique positive », déplore-t-il. Pour la Fnadepa, il convient par ailleurs d'imposer un ratio minimum de personnel dans les EHPAD.

Au-delà des soignants, il est primordial « d'étoffer les effectifs de non-soignants », insiste le président de la Fnadepa. Aussi, la Fédération milite pour la généralisation d'un mi-temps de professionnel en activité physique adaptée (APA) dans chaque établissement et le renforcement du temps dédié aux animations et au lien social.

(1) De novembre à mars, 10 ateliers seront organisés dans autant de départements (Nord, Marne, en Outre-mer...).